

Offre d'emploi Conseiller.ère en charge des équipements sportifs

Localisation du poste	Agence nationale du Sport
Missions de l'Agence	4-6 rue Truillot 94 200 lvry-Sur-Seine L'Agence nationale du Sport est un Groupement d'intérêt Public (GIP), opérateur du Ministère en charge des Sports, qui est constitué de l'Etat (Ministère des sports), du mouvement sportif (CNOSF, CPSF), des collectivités territoriales (AMF, France Urbaine, ADF et Régions de France) et du monde économique.
	L'Agence nationale du Sport a pour mission de définir et d'atteindre des objectifs communs en matière de développement de la pratique sportive en France et la haute performance, notamment dans la perspective des jeux Olympiques et Paralympiques organisé à Paris en 2024.
	Composée de 63 salariés de salariés, l'Agence repose sur 3 directions/pôles : - la direction du « Développement des pratiques » pilotée par la Directrice du développement des pratique ; - le pôle « Haute performance et haut niveau » piloté par le Manager Général à la
	Haute Performance; - la direction des « Ressources et des affaires générales » pilotée par la Directrice générale adjointe.
	La direction « Développement des pratiques » est composée de deux services : un service « Développement des pratiques fédérales et territoriales » et un service « Equipements sportifs ».
	Sa mission consiste à soutenir des projets visant le développement de l'accès au sport de tous les publics sur l'ensemble du territoire (hexagonal et ultramarin), impulsant de nouvelles dynamiques liées au sport. Son action vise notamment la correction des inégalités sociales et territoriales en matière d'accès aux pratiques et aux équipements sportifs, ainsi que le soutien aux équipements sportifs structurants.
Fonction	Conseiller.ère au sein du service « Equipements sportifs » de la direction du « Développement des Pratiques ».
Description de l'emploi	Prise de poste dès que possible Le collaborateur.trice est placé.e sous l'autorité de la Cheffe du service « Equipements sportifs » qui définit ses missions et ses horaires de travail.
	Le service « Equipements sportifs » sera composé, au 1 ^{er} janvier 2022, de 7 personnes : - 1 cheffe de service ;
	 5 conseiller.ères ; 1 chargée de mission ; Il bénéficie de l'appui d'un stagiaire, d'un apprenti et d'une assistante partagée avec l'ensemble de la direction du « Développement des pratiques ».
	Le.la conseiller.e devra assurer : - la mise en œuvre de la politique nationale déployée par l'Agence en faveur du développement des équipements sportifs en France ; - la liaison, dans le cadre du travail en réseau, avec les services déconcentrés du Ministère chargé des Sports (DRAJES – SDJES), avec les parties prenantes au processus d'instruction des dossiers (État – direction des sports, collectivités
	territoriales – Association nationale des élus en charge du sport, mouvement sportif – CNOSF et fédérations sportives), avec les autres services du groupement et notamment avec l'Agence comptable et la direction financière et comptable pour le suivi des subventions accordées ;

	 le suivi du plan de développement de fédérations sportives; le contrôle et le suivi administratif des dossiers de demande de subvention d'équipement, leur analyse et leur éventuelle instruction, la préparation et la participation aux réunions, notamment les séances des instances de proposition et d'attribution des subventions d'équipement; le suivi et la mise à jour d'une base de données sur les demandes de subventions et les équipements sportifs subventionnés; le suivi des décisions interministérielles et des travaux des groupes de travail relatifs aux sujets concernant les équipements sportifs; l'organisation des formations auprès des services déconcentrés, sur l'instruction et le financement des équipements; la préparation de notes, de courriers et autres documents relatifs aux équipements sportifs; le suivi du déploiement et le respect des procédures du contrôle interne au sein du service équipements sportifs; la représentation à des réunions, colloques, salons, etc. sur les sujets se rapportant au service «Equipements sportifs » ainsi que dans le cadre des travaux des conférences régionales du sport et des conférences des financeurs dans les territoires.
Liniana fanationallas	
Liaisons fonctionnelles	Le.la cadre recruté.e sera en liaison régulière avec :
	 l'État – Direction des sports ; les acteurs territoriaux du sport dont notamment les services déconcentrés du ministère des Sports et les collectivités territoriales ; des fédérations sportives ;
	 les autres services de l'Agence et notamment l'Agence comptable et la Direction Générale, notamment dans le cadre des travaux d'élaboration et d'exécution budgétaire ou de suivi des financements déconcentrés.
Contraintes particulières liées au	Obligation de discrétion professionnelle pour tous les faits et informations dont
poste	il.elle pourrait avoir connaissance à l'occasion de l'exercice de ses fonctions.
Compétences et connaissances	Connaissances
souhaitées	 Environnement institutionnel et administratif de l'Etat et des collectivités territoriales: une connaissance de l'environnement sportif est souhaitée (Etat, collectivités et mouvement sportif); Techniques: architecture, construction, urbanisme/aménagement Bureautique: utilisation des outils bureautiques et de bases de données informatiques. Veille sur les sujets équipements sportifs. Savoir-faire Rigueur, organisation et autonomie / Esprit d'analyse et de synthèse Vision anticipatrice et prospective Capacité à rendre compte Prise de parole en public Savoir-être Capacité à s'adapter à son environnement et à adapter ses productions (orales ou écrites) en fonction de leurs destinataires (élus, parlementaires, etc.) Être réactif.ve aux demandes et être force de proposition Travailler en équipe Avoir le sens de l'écoute et du dialogue
Profil souhaitá	
Profil souhaité	Candidat.e « profil senior » ayant : - 5 ans minimum d'expérience professionnelle dans le secteur sportif et / ou public. - été amené.e à fonctionner en mode projet pour gérer des dispositifs publics de demandes de subventions en faveur du mouvement sportif ou de collectivités territoriales au sein d'un groupement d'intérêt public, d'un établissement public, d'une collectivité territoriale ou d'un service déconcentré de l'État.
Statut / Position administrative	Fonctionnaire de catégorie A (professeur de sport, CTPS, IJS, attaché ou CTAPS) ou contractuel.le titulaire d'un Master en lien avec les missions à exercer.
Personnes à contacter	Madame Mathilde GOUGET, Directrice générale adjointe
300000	Madame Valérie SAPLANA, Cheffe du service « Equipements sportifs » recrutement@agencedusport.fr
	<u>recrutement@agenceuusport.II</u>